



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

RAPPORT NARRATIF FINAL SUR LES PROGRES REALISES

<p><i>Organisation des Nations Unies Destinataire:</i> PNUD</p>	<p><i>Domaine prioritaire:</i> <i>Paix et Gouvernance démocratique</i></p>
<p><i>No et Titre du Projet:</i> PBF/BDI/A-7 00061704 <i>Appui à l'amélioration de la qualité des services publics locaux.</i></p>	<p><i>Rapport No.:</i> Rapport n°3</p>
<p><i>Période couverte par le rapport:</i> 1 Août 2008 au 31 August 2010</p>	<p><i>Budget du Projet (PBF):</i> PBF-funding: \$3,000,000 Other funding: \$0</p>
<p><i>Liste des Partenaires d'exécution:</i> BINUB, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Décentralisation et du Développement Communal, les professionnels des médias, les OSC, les services provinciaux, les communes, les partenaires au développement qui appuient la décentralisation</p>	<p><i>Etendue/Couverture géographique du projet:</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Couverture nationale</i>
<p><i>Abréviations et acronymes:</i> ABELO: Association Burundaise des élus locaux CISNU : Centre des Services des Nations Unies OSC : Organisation de la société civile PRADECS : Projet d'Appui au Développement Communautaire et Social PTPCT : Projet des Travaux Publics et de Création d'Emplois PTPGU : Projet de Travaux Publics et de gestion Urbaine</p>	<p><i>Durée du projet/Projet clôturé:</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Clôture projet</i>

RAPPORT NARRATIF

I. BUT

1.1. Objectif et Produits (outputs)

▪ Objectif du projet

- Améliorer la qualité des services communaux et la collaboration entre acteurs locaux de manière à favoriser l'appropriation par la population de la décentralisation et l'utilisation de la commune comme instrument de réconciliation et d'harmonisation de leurs intérêts.

▪ Résultats attendus

- Les acteurs de la décentralisation sont identifiés et leurs rôles déterminés
- Les relations entre acteurs sont comprises et apaisées
- Les textes relatifs à la décentralisation sont bien diffusés et bien connus
- L'état civil est mieux tenu par les officiers et agents de l'état civil
- Les techniques d'archivage de l'état civil sont améliorées
- La population comprend mieux les services dont elle peut bénéficier
- Les 5 bureaux communaux retenus sont construits
- Les 15 bureaux communaux retenus sont réhabilités
- Les 20 bureaux sont dotés de mobiliers

1.2. Liens avec le plan prioritaire de consolidation de la paix pour le Burundi

Le présent projet est un appui à l'opérationnalisation des dispositions de la Lettre de Politique Nationale en ce qui concerne ses dispositions relatives à la clarification institutionnelle à établir entre les deux ordres de l'administration, à l'institutionnalisation des canaux de communications entre les élus locaux et le pouvoir central, au renforcement des capacités des structures locales et à leur autonomisation progressive. L'ignorance, par les acteurs, de leurs rôles et responsabilités, les abus commis par certains acteurs dans l'exercice de leurs fonctions et les frustrations sont source de tensions et d'un contexte conflictuel nuisibles à une gestion apaisée des relations au niveau local.

En clarifiant davantage les rôles et les prérogatives de chaque acteur et en donnant les bases de viabilité et d'autonomie de fonctionnement aux communes, le projet concrétise le formidable potentiel que constitue une décentralisation ancrée dans les réalités locales. Il contribue à apporter plus de lisibilité et une mise en œuvre plus effective des principaux textes régissant la décentralisation, réduisant ainsi les conflits de compétences entre les élus locaux et les autres responsables administratifs et politiques. Le projet vise aussi à introduire chez l'autorité à la base, le réflexe de remplir sa propre mission, d'assurer une gestion synergique de la chose publique, d'éviter les discordes basées sur les clivages politiques, ethniques, religieux, régionaux, enfin de parvenir à la résolution pacifique des différends par la recherche du compromis et non par la confrontation violente.

1.3. Acteurs principaux d'exécution

Les partenaires principaux dans la réalisation du projet sont : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la décentralisation et du Développement communal, ainsi que les 129 communes du Burundi.

II. RESSOURCES

2.1. Ressources financières non-PBF

Le volet d'état civil a été appuyé en partie par le « Thematic Trust Fund » TTF, à hauteur de 300 000 USD

2.2. Révisions Budgétaires

La période du rapport a connu trois révisions budgétaires

2.3. Personnel national

1 coordonnateur national
1 chargé de projet PBF
1 chargé de projet TTF
1 assistant administratif et financier
1 assistante administrative.

Au mois de janvier, il y a eu un départ : l'assistante administrative et financière. Elle a été remplacée. A la fin du mois d'avril 2010, les contrats du personnel national ont pris fin. Le comité technique de suivi a proposé l'extension du contrat de l'assistant administratif et financier pour la clôture opérationnelle du projet.

2.4. Personnel international

- Project manager

III. MODALITES D'EXECUTION ET DE SUIVI

3.1. Modalités d'exécution

Le projet est mis en œuvre conjointement avec le BINUB / PNUD, qui a la responsabilité finale auprès du siège pour les aspects programmatiques et financiers. Une unité de gestion a été recrutée et composée d'un coordonnateur national, d'un chargé de projet, d'une assistante administrative et financière, et d'une assistante administrative. L'Unité travaille sous la responsabilité du Project Manager qui est le Chef de l'Unité Décentralisation et Gouvernance Locale de la Section intégrée Paix et Gouvernance du BINUB où est logé le projet. L'équipe du projet travaille en étroite collaboration avec les principaux bénéficiaires à savoir le Ministère de l'Intérieur, les provinces et communes, l'association burundaise des élus locaux (ABELO), ainsi que les autres partenaires qui interviennent dans la décentralisation et la gouvernance locale.

3.2. Procédures d'acquisitions

Les procédures d'approvisionnement pour le compte du projet sont essentiellement assurées par le CISNU. Les biens et services ont été acquis en conformité avec le règlement du PNUD relatif aux acquisitions. Le Centre intégré de services des Nations Unies a organisé les comités d'évaluation des appels d'offres et géré les comités conjoints de contrats locaux auxquels les acquisitions d'un montant allant de \$ 30,000 USD à \$ 100,000 USD ont été référées. Les acquisitions d'un montant supérieur à \$ 100,000 USD ont été référées au siège du PNUD pour examen et approbation.

3.3. Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution du projet s'effectue à différents niveaux à savoir :

- Le comité technique de suivi co-présidé par le directeur national du projet représentant le Gouvernement (Ministère de l'Intérieur) et le Chef de Section paix et Gouvernance représentant le BINUB. Il a comme rôle la supervision stratégique de la mise en œuvre du projet, ainsi que l'approbation des plans de travail du projet, le suivi régulier des performances, le règlement de tous les différents qui peuvent surgir ainsi que la facilitation de la coordination entre les partenaires et les autres acteurs nationaux ou internationaux impliqués dans la mise en œuvre du projet.
- Les différents services du PNUD ainsi que le point focal du projet au niveau de cette agence qui est un chargé de programme spécialement désigné pour jouer le rôle d'interface entre le projet et le PNUD ;
- Les rapports trimestriels de l'état d'avancement du projet ;
- Les fiches de rapports mensuels pour le suivi et évaluation du projet.

3.4. Evaluations

Une mission d'évaluation du projet a été réalisée dans le cadre global des projets fonds fiduciaires de consolidation de la paix. Le rapport provisoire indique des résultats de performances satisfaisants. Dans le même cadre, un sondage a été réalisée auprès des communes bénéficiaires ; leur appréciation est positive. Il en est de même pour les partenaires gouvernementaux.

IV. RESULTATS

4.1. Progrès réalisés en relation avec les produits et résultats planifiés

Par rapport à la clarification des rôles et responsabilités des gestionnaires des entités décentralisées pour mettre fin à l'instabilité générée par leurs conflits et appuyer la dynamique de regroupement des élus locaux de manière à permettre une meilleure gouvernance locale pour un partage des bonnes pratiques :

- ✓ Organisation des missions de présentation du projet

Une mission conjointe composée des représentants du Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal et du Système des Nations Unies et de l'équipe de projet a organisé des journées de présentation du projet au niveau de toutes les provinces du Burundi du 03 au 07 novembre 2008. Ces rencontres ont enregistré une participation des acteurs et des gestionnaires des entités décentralisées, des représentants des élus locaux et des services déconcentrés. La clarification des rôles et responsabilités des gestionnaires des entités décentralisées a été le point central des échanges et des discussions dans les débats. Au total, 1.605 personnes, représentant plus de 85 % des personnes invitées, ont participé à la présentation des objectifs du projet et de ses activités ; qui a été suivie d'échanges très riches et constructifs.

- ✓ Contribution à l'accès à l'information sur la décentralisation

L'amélioration de l'accès à la bonne information à travers la mise à disposition de 7500 exemplaires du Recueil des textes réglementaires et législatifs régissant la décentralisation au Burundi. Ce document a été remis au Gouvernement dans un premier temps au cours d'une cérémonie officielle. Par la suite ce document a été diffusé à travers toutes les provinces et toutes les communes du Pays lors des missions conjointes effectuées pour garantir la disponibilité de cet important outil auprès des utilisateurs.

Parallèlement, le processus de traduction du Recueil en langue nationale pour être accessible au plus grand nombre a été enclenché.

Dans ce cadre, le projet a financé la production et la diffusion d'un documentaire et de spots publicitaires sur la décentralisation.

- ✓ Organisation des ateliers communaux et provinciaux de clarification des rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation

Ces ateliers ont été organisés dans soixante sept communes du pays réparties dans les provinces de Rutana, Makamba, Mwaro, Bururi, Bujumbura rural, Cibitoke, Bubanza, Mairie de Bujumbura.

Les participants, à ces ateliers - au nombre de 50 dans chacune des communes - étaient principalement les administrateurs et les membres des conseils communaux, les délégués des conseils collinaires et communaux de développement, ceux de la société civile (notamment les confessions religieuses, les autorités traditionnelles, syndicats, associations de jeunes, de femmes, etc.), des services techniques déconcentrés, du secteur privé présents dans la commune.

Le nombre total est de 1.487 participants. Le taux de participation moyen était de 96%. Pour ce qui est de la prise en compte du genre, le taux de participation des femmes s'élevait à 27%.

Les ateliers ont permis de rappeler les missions de chaque organe ou institution impliqué dans la décentralisation, ainsi que les relations statutaires devant prévaloir entre ces institutions.

Ces ateliers ont également permis aux participants de réfléchir sur les problèmes, leurs causes et conséquences spécifiques de chaque commune, relatifs à la décentralisation et à la gouvernance locale.

Le projet a également organisé huit ateliers provinciaux sur la clarification des rôles et responsabilités à Bururi, Muramvya, Makamba, Mwaro, Bujumbura rural, Cibitoke, Bubanza, Mairie de Bujumbura.

✓ Organisation des formations

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation, deux formations ont été organisées : une destinée aux professionnels des médias et une autre à l'intention des organisations de la société civile. A l'issue des deux formations, les participants ont créé respectivement :

- Réseau des professionnels des médias sur la décentralisation ;
- Réseau des organisations de la société civile sur la décentralisation.

De plus, le projet a contribué à la finalisation des formations sur le leadership et le développement personnel au profit des élues locales des provinces.

✓ Appui à l'organisation et structuration de l'association burundaise des élus locaux (ABELO)

Le Projet a appuyé la phase opérationnelle de l'Association Burundaise des Elus Locaux (ABELO) en collaboration avec VNG INTERNATIONAL, une ONG NEERLANDAISE. Ainsi, il a procédé à une évaluation de la mise en œuvre des activités de 2008 de l'association et planifié avec ABELO les activités à appuyer en 2009.

Dans le cadre du renforcement des capacités et échanges d'expériences des membres de l'Association Burundaise des Elus Locaux, l'appui a permis la participation des membres du comité exécutif d'effectuer trois missions à l'extérieur du Burundi.

Une assemblée générale constituante a abouti à la mise en place d'un comité exécutif du Réseau national des femmes élues locales.

Le projet a aussi contribué à l'organisation du lancement officiel de l'association burundaise des élus locaux (ABELO) qui a eu lieu à Bubanza le 27 novembre 2009.

✓ Organisation d'un atelier national de synthèse sur la clarification des rôles et responsabilités

Le projet a organisé un atelier national de synthèse des échanges communaux et provinciaux sur la clarification des rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation. Cette rencontre préparée par le Ministère de la décentralisation et du développement communal, ainsi que le Ministère de l'Intérieur, avec l'appui du Projet a été fructueux. Parmi les participants, on peut citer les représentants du parlement et du sénat, quatre gouverneurs des provinces, les conseillers des gouverneurs, les cadres des deux Ministères organisateurs, les administrateurs,

les membres des conseils communaux, les représentants de la population qui ont été élus lors des ateliers communaux et provinciaux, les représentants des professionnels des médias, les représentants de la société civile notamment des confessions religieuses, et du genre. Le taux de participation par rapport aux invités est de 81%.

- ✓ Production de documents visant la clarification des rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation

Ces documents sont :

- Guide de l'élu local ;
- Recueil des textes sur la décentralisation en version française (deuxième édition) reprenant le nouveau code électoral de septembre 2009 et la nouvelle loi communale de janvier 2010.
- Recueil des textes sur la décentralisation en langue nationale.

Par rapport au renforcement des capacités des services d'état civil pour disposer de données statistiques fiables pour la planification du développement communal et la gestion du processus démocratique.

- ✓ L'organisation d'une enquête sur l'état des lieux des services d'état civil. Des missions conjointes du Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal ainsi que le personnel du Projet ont visité toutes les provinces du Pays, en vue d'établir un diagnostic sur la situation actuelle des services d'état civil à base d'un questionnaire conçu à cet effet. Ce fût également une bonne opportunité de visiter physiquement les personnes et les locaux de ces services d'état civil. La première mission a été réalisée au courant de la semaine du 6-10 Octobre 2008. Une deuxième mission a été organisée entre le 22 et le 25 octobre 2008. Dans toutes les communes, les difficultés majeures identifiées sont soit d'ordre matériel ou logistique, et technique.
- ✓ Equipement des communes réhabilités et construits en armoires, registres d'état civil, tenues (toges) des officiers d'état civil et du matériel de classement ;
- ✓ Formation en gestion des données d'état civil en faveur de 850 participants à travers tout le pays, dont 17 contrôleurs provinciaux d'état civil, 129 officiers d'état civil adjoints, 452 agents d'état civil et 252 membres de la société civile.
- ✓ L'élaboration, la multiplication et la diffusion du guide de l'état civil
- ✓ L'étude sur la redynamisation et la réorganisation des services d'état civil
- ✓ L'étude de faisabilité sur l'archivage numérique des données d'état civil.
- ✓ L'appui au ministère de l'intérieur pour réunir tous les administrateurs communaux, en vue de sensibiliser tous ces officiers d'état civil sur la redynamisation des documents d'état civil en particulier, et sur leurs grandes responsabilités dans la gestion d'état civil en général.
- ✓ Equipement de 30 bureaux d'état civil et 18 bureaux communaux et tous les cabinets provinciaux et contrôleurs provinciaux d'état civil en matériel informatique.

Par rapport à la construction de cinq bureaux communaux et à la réhabilitation de quatorze autres pour doter l'administration de locaux équipés et fonctionnels afin d'en faire des centres d'accueil et d'information de la population et offrir des services adéquats aux usagers.

- ✓ L'organisation de visites de terrain avant le démarrage des travaux. Une équipe conjointe composée des représentants du Projet BDI/ A-7, des représentants du Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, en collaboration avec le Centre des Services du PNUD a réalisé dans les 19 communes des visites guidées des Entreprises aussitôt après le lancement des dossiers d'appels d'offres pour l'exécution des travaux.
- ✓ L'organisation des visites de suivi de l'état d'avancement des activités de construction et réhabilitation.
- ✓ La réception définitive de 14 bureaux communaux réhabilités et de 5 construits. Ils sont fonctionnels aujourd'hui.
- ✓ L'équipement en mobilier de 20 bureaux communaux.
- ✓ L'organisation de la remise officielle des bureaux communaux construits/réhabilités par le projet. L'activité s'est déroulée en commune de Kibago de la Province Makamba en date du 29 avril 2010. Elle a marqué la clôture officielle du projet.

4.2. Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats à moyens termes résultant de la réalisation des produits à courts termes au cours de la période couverte par le rapport

- Les rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation ont été mieux compris et validés à travers un atelier national de synthèse ;
- Les différents acteurs ont été sensibilisés sur les opportunités offertes par la décentralisation et la gouvernance locale ;
- 3000 exemplaires du guide de l'élu local ont été imprimés et diffusés
- 3000 exemplaires en français et 4000 exemplaires en Kirundi du recueil des textes sur la décentralisation ont été imprimés et diffusés
- 3000 exemplaires du guide de l'état civil ont été produits et diffusés
- Les capacités des contrôleurs et agents des services d'état civil ont été renforcées en utilisation des logiciels Word et Excel pour faciliter l'exploitation et l'archivage des documents d'état civil et de traiter les données y relatifs dans les meilleurs délais.
- 30 bureaux d'état civil, 17 cabinets provinciaux, 17 bureaux de contrôleurs provinciaux d'état civil et 18 bureaux communaux ont été équipés en matériel informatique ;
- Les communes réhabilités /construits ont été équipés en matériel d'archivage (armoires et boîtes d'archives), en registres et tenues pour les officiers d'état civil
- 20 communes ont été équipées en mobiliers (1840 articles mobiliers composés de bureaux, tables, chaises, étagères et bancs)

4.3. Résultats clés atteints pendant la période

- L'organisation de 146 ateliers communaux et provinciaux et un atelier national de synthèse a permis à 6934 acteurs de la décentralisation de mieux comprendre leurs rôles et responsabilités ; ce qui a permis une meilleure compréhension et un apaisement de leurs relations ;
- La diffusion des différents documents produits sur décentralisation et la clarification des rôles et responsabilités a permis aux acteurs de la décentralisation d'améliorer leurs prestations en tant qu'acteurs de la décentralisation ;
- La création du réseau des journalistes et celui de la société civile a permis une meilleure compréhension et dissémination de l'information sur la gouvernance locale ;
- Le renforcement des capacités en informatique et en techniques d'archivage des contrôleurs, officiers et agents d'état civil ainsi que l'équipement en matériel informatique, d'archivage et en tenues ont permis à ces derniers d'améliorer la qualité des services rendus à la population ;
- La diffusion du guide de l'état civil et la formation des administrateurs communaux sur l'importance de l'état civil, leurs rôles et responsabilités en la matière ont permis d'améliorer la qualité des services rendus ;
- La construction et la réhabilitation de bureaux communaux ainsi que leur dotation en mobilier ont amélioré les conditions d'accueil des demandeurs de services communaux.

4.4. Contraintes majeures

- L'équipement des communes en énergie solaire pour les communes non nanties en courant continu ne s'est pas bien déroulé. Les panneaux solaires installés ne génèrent pas de courant suffisant. Ce qui constitue une entrave au fonctionnement du matériel informatique.

4.5. Retard dans l'exécution du projet

Les activités de construction, de fabrication du mobilier et d'impression des guides ont pris plus de temps que prévu suite au retard dans les procédures de passation de marché ;

4.6. Partenariats clés et collaboration inter Agences : impact sur l'accomplissement des résultats

Les activités ont été mise en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et celui de la décentralisation et du développement communal. Le PNUD à travers son projet basé à Rutana a également pris part à la mise en œuvre des activités notamment lors de la distribution des ordinateurs. Le BINUB a également pris part à cette activité par le transport des machines.

V. LECONS APPRISES

Le suivi et l'évaluation du projet ont été réalisés principalement par l'unité de gestion à travers les missions de suivi sur terrain et la production des différents rapports mensuels et les

rapports d'étape et annuels. L'unité de gestion a été régulièrement épaulée par le comité technique de suivi à travers les réunions de programmation et d'évaluation des plans de travail. Les bénéficiaires ont également pris part au suivi et évaluation du projet en donnant leur appréciation sur la conduite du projet et ses résultats.

Nous avons noté une forte appréciation des bénéficiaires et des autres partenaires des résultats du projet en matière de renforcement des capacités des communes et en particulier les services d'état civil. Nous pensons qu'une telle expérience devrait être capitalisée et étendue sur les autres communes du pays.

Au cours des différentes phases d'exécution du projet, à côtés des différents rapports produits et diffusés, le projet a financé la production et la diffusion d'un documentaire sur la décentralisation et les principales réalisations du projet. Un film sur les grands moments de la formation des agents communaux en techniques d'archivage a également été produit et diffusé. Un document de stratégie de communication pour la décentralisation a également été produit et diffusé.

VI. PERENNISATION DES ACQUIS DU PROJET

- Nous avons noté une forte appréciation des bénéficiaires et des autres partenaires des résultats du projet en matière de renforcement des capacités des communes et en particulier les services d'état civil. Nous pensons qu'une telle expérience devrait être capitalisée et étendue sur les autres communes du pays.
- La dotation de l'outil informatique aux administrations provinciales et communales a été très chaleureusement accueillie par les responsables bénéficiaires. Pour que cette initiative louable puisse porter des fruits, il y a nécessité de relever ces défis :
 - Faible capacité en énergie solaire des panneaux installés pour faire fonctionner ces machines dans les communes non nanties en courant continu. *Nous pensons qu'il serait mieux de financer le renforcement des panneaux solaires pour qu'ils puissent générer suffisamment d'énergie.*
 - Faibles capacités d'utilisation des machines par les bénéficiaires. Nous pensons que les 10 jours de formation (en Word et Excel) qu'ils ont bénéficié n'ont pas été suffisants pour les rendre aptes à se servir convenablement de cet outil pour les besoins des différents rapports. *Il y a nécessité d'autres formations ; elles seraient étendues aussi à la maintenance élémentaire des ordinateurs (mise à jour antivirus, dépannage,...). Il serait aussi intéressant d'envisager la formation au logiciel Corel Draw pour que chaque bureau d'état civil puisse imprimer ses cartes d'identité.*